

P.S. D. Praefectus Werner pro honorifica Salutatione, maximè autem pro uberrimis gratijs filio suo D. Geroldo exhibitis, immortales rependit grates cum multa animi devotione, quam occasione hac proprijs etiam apicibus contestatus esset, si scriptionem manus aegra admisisset: contestaturus autem omni possibili modo et servitio, si Dominatio Vestra Perillustris honoratissimam suam Praesentiam Rhenaugiae ad tempus commodare non dedignabitur."

Original, mit Siegelresten - AH 97, 334-335 - Blatt 335^r leer

160

1744 Juni 12., Lille

A

SCHREIBEN¹ VON [GARDEOBERST BEAT FRANZ PLAZIDUS] ZURLAUBEN AN [BEAT FIDEL] ZURLAUBEN, "CAP^E COMMENDANT LA COMP^E COLLONELLE [=ZURLAUBEN] DU ... [REGIMENT] DES GARDES SUISSSES", "PAR BASLE A ZUG", "SUISSE"

"Mad^e [Marie-Florimonde de Pinchène, als Gattin des Absenders, verh.] de Zurlauben m'a envoyé ... la lettre ... que tu m'a adressée a Paris. tu m'y mende la desertion des ... [2] hommes aux quels tu n'avois pas grande confiance, c'est un malheur mais qu'il faut Esviter quand on peut ou du moins risquer tres peu de choses pour les gens que l'on soupconne,

J'ay grande envie que tu engage les hommes dont tu me flatte esperant que l'on peut s'y fier, et Je voudrois que ton enrolleur put t'en procurer aussi, desirant avoir ma comp.^e au dela du complect afin d'estre le maistre de donner les congés a ceux qui ne veulent pas se contenter de la regle establee, car Rien n'est plus necessaire que d'en avoir une dans une Comp.^e pour le Repos et la tranquillité du cap:^e tu ne me parle pas du soldat qui a eu son fils chés [Josef] Butler² [einem Werber für die Gardekompanie Zurlauben], tu peut promettre a ceux qui sont de taille pour les cent Suisses [=Hundert Schweizer] que Je les aideray pour les ... [y] faire entrer toutes les fois que cela se pourra et que Je me preterés ... [toujours] pour les placer d'abord que cela ... [se] pourra, il faut au moins que tu me fasse un douzaines d'hommes ne prevoyant pas que Je puisse en avoir trop nous sommes icy depuis 3 ou 4 Jours, ayant l'honneur de suivre sa majesté [Ludwig XV.] et d'estre logé dans son quartier general [- bekanntlich lag Frankreich u.a. mit Oesterreich und England im Kriege, wobei einer der Hauptkriegsschauplätze Flandern war -]³ J'ay été deux fois de Jour et J'ay monté ma tranchée en ma qualité de marechal de camp au siege de

menin, cette place n'a tenu que huit Jours de tranchée ouverte et Je ne crois pas que nous ayons eu plus de ... [?]⁴ hommes tant tués que Blessés; le siege d'ypres dont l'investiture est faite pourra tenir quinze Jours nous croyons que la defense sera meilleure que celle de menin, le Roy prendra son quartier general a vlamertinguen [=Vlamertinge]. et campera, et ce sera vers le 18 ou le 20 de ce mois que nous ouvrirons la tranchée. il y a apparence que nous ferons une belle campagne, tous les ambassadeurs [der in Frankreich akkreditierten Mächte]⁵ sont icy, fais mes compliments a mon frere [Abbé **Beat Jakob Anton Zurlauben**, in dessen Haus, dem Weingartenhof in Zug, der Gardehauptmann bei seinen Heimaturlauben wohnte] et dis luy d'envoyer la quittance des rentes viageres [die auf dem Hôtel de ville in Paris lasteten]⁶ a mad.^e de Zurlauben dont voicy le compte[:]

année entiere 1744

Beat Jacques [Anton] de Zurlauben		135
[Maria] heleine barbe de Zurlauben		90
[Anna] marie Louise de Zurlauben		90
<u>marie anne [Juliana] de Zurlauben</u>		<u>90</u>
[Total]		405
droit de recette	5 ...	
<u>pour le change</u>	6	<u>...</u>
reste		394

tu t'adressera comme Je te l'ay deja mended a mr. **Gaudard [II]** le pere pour tout ce qui regarde les comptes de Recreües n'ayant pas le temps de vaquer a ses affaires tant que Je serés icy. J'espere que j'auray lieu d'estre content de ta conduite Je t'y exhorte encor car en verité tu ne scaurois mieux faire, d'aillieurs tu cognois ma facon de penser qui est constante Je suis ...".

"repondu le 6 juillet [1744]".

- 1) Der auf das Adressenschildchen angebrachte recht undeutliche Stempelaufdruck könnte ev. als: "LILLE" gelesen werden.
- 2) s. AH 87/73
- 3) s. Zurlauben/HM II 267ff.
- 4) *eu plus de trente hommes* = trente [?]
- 5) s. die Namen der hiefür allenfalls in Frage kommenden Persönlichkeiten in Repertorium II
- 6) s. AH 81/68

Original, mit Siegel. Notiz von Beat Fidel Zurlauben.
AH 97, 336-337